

ANdÉA : élection d'une présidence collégiale et nouvelles modalités de travail pour le bureau

Paris - Publié le mercredi 23 mai 2018 à 12 h 30 - Actualité n° 120711

- **Loïc Horellou**, designer, professeur à la Haute école des arts du Rhin,
- **Christelle Kirchstetter**, directrice de l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes,
- **Muriel Lepage**, directrice de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole,
- et Stéphane Sauzedde, directeur de l'École supérieure d'art Annecy Alpes,

sont les quatre personnes désignées pour former la « présidence collégiale » de l'ANdÉA à l'issue de l'élection de son nouveau bureau le 16/05/2018, annonce l'association le 23/05/2018. Christian Debize, directeur de l'École nationale supérieure d'art et design de Nancy, et Hervé Alexandre, secrétaire général de l'École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux, sont respectivement élus secrétaire et trésorier de l'association nationale des écoles supérieures d'art. **Emmanuel Tibloux**, président de l'ANdÉA de 2009 à 2017, avait démissionné au cours de son troisième mandat. Une présidence collégiale, composée de quatre vice-présidents - Jean-Michel Gérihan, Stéphane Sauzedde, Muriel Lepage et Bernhard Rüdiger -, avait alors été mise en place jusqu'en mars 2018.

« Cette nouvelle gouvernance se met au travail immédiatement. Elle entend permettre de mener à terme chacune des réformes actuellement en cours, dont en premier lieu celle des statuts des professeurs. Elle souhaite contribuer à la pérennisation du service public de l'enseignement supérieur de la création pour toutes et tous et accompagnera la mise en place des schémas d'orientation des arts visuels actuellement en cours partout sur les territoires. Elle veut inscrire encore davantage le réseau des Beaux-Arts de France dans le débat international sur l'éducation, l'art et l'émancipation, et entend mettre en avant l'inventivité pédagogique partout à l'œuvre dans les écoles d'art. Elle souhaite enfin intensifier sa contribution aux grandes questions relatives aux mouvements du monde », indique l'ANdÉA.

Le conseil d'administration a également établi ses nouvelles modalités de travail :

- Chacun des 15 membres du Conseil portera un ou plusieurs dossiers dont il sera responsable. Cette personne sera « référente pour les interlocuteurs que le sujet sollicitera, et elle animera la commission ad hoc rassemblant tous les concernés de la communauté des écoles ».
- Le bureau élu (trésorier, secrétaire et présidence collective) s'occupe de la stratégie de l'association et la représente légalement.
- La présidence assumée collectivement par quatre personnes sera chargée de « porter la voix de l'association, d'animer le Conseil et de construire l'agenda des différents sujets à traiter au regard de l'actualité des écoles et de l'environnement national et international ».

ANdÉA : élection d'une présidence collégiale et nouvelles modalités de travail pour l...

1/3

Conseil d'administration de l'ANdÉA

● Coprésident(e)s :

- Loïc Horellou, designer, professeur à la Haute école des arts du Rhin
- Christelle Kirchstetter, directrice de l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes
- Muriel Lepage, directrice de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole
- Stéphane Sauzedde, directeur de l'École supérieure d'art Annecy Alpes

● Secrétaire :

- Christian Debize, directeur de l'École nationale supérieure d'art et design de Nancy

● Trésorier :

- Hervé Alexandre, secrétaire général de l'École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux

ANdÉA : élection d'une présidence collégiale et nouvelles modalités de travail pour l...

2/3

Conseil d'administration de l'ANdÉA

● Autres administrateurs :

- Sophie Claudel, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Dijon
- Jacqueline Febvre, directrice de l'École supérieure d'art et design d'Orléans
- Benjamin Hochart, artiste, enseignant à l'École supérieure d'arts & médias, Caen-Cherbourg
- Odile Le Borgne, directrice de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne - site de Rennes
- Michèle Martel, historienne de l'art, professeur à l'École supérieure d'art de Clermont Métropole
- Pierre Oudart, directeur des Beaux-Arts de Marseille

Conseil d'administration de l'ANdÉA

● Autres administrateurs :

- Maxime Raynaud, étudiant à l'École supérieure d'art des Pyrénées
- Bernhard Rüdiger, artiste, professeur à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
- Emmanuel Tibloux, directeur de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

● Coordinatrice :

- Maud Le Garzic Vieira Contim

Association Nationale des Écoles supérieures d'Art



- Association fédérant la totalité des 45 écoles supérieures d'art délivrant des diplômes nationaux de niveau Bac plus 3 et Bac plus 5
 - Créée en 1995 sous le nom d'Association nationale des directeurs d'écoles supérieures d'art
 - Devient l'Association nationale des écoles supérieures d'art en mai 2012
- Missions :
- plateforme de réflexion
 - instance de proposition
 - force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.
- Coprésidence : Loïc Horellou, Christelle Kirchstetter, Muriel Lepage et Stéphane Sauzedde
- Contact : Maud Le Garzic Vieira Contim
- Tél : 06 26 38 82 84

Association Nationale des Écoles supérieures d'Art

32 rue Yves Toudic

75010 Paris - FRANCE

Téléphone : 06 26 39 92 84



© News Tank Culture 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »